

**AMEN PREMIERE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 DECEMBRE 2004**

**AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels d'AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 30 septembre 2004. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle d'AMEN PREMIERE SICAV arrêtée au 30 septembre 2004 en conformité avec le système comptable des entreprises.

(i) Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur la note 3.1(i) « portefeuille titres et revenus y afférents » des états financiers de la société AMENPREMIERE SICAV. En effet, le portefeuille de la société comporte à hauteur de 1 859 000 DT d'obligations émises par la société Hela d'électroménager et de confort « BATAM » qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002. Les événements qui se sont succédés depuis le mois d'octobre 2002 dont notamment les reports d'échéances ainsi que l'incertitude qui caractérise l'engagement pris par les banques pour soutenir la société « BATAM », dans le cadre du règlement amiable font peser un doute significatif sur la capacité de la société émettrice à rembourser ces obligations.

Pour se prémunir contre le risque de non recouvrement de ces obligations, et comme préconisé par l'association des intermédiaires en bourse, La société AMEN PREMIERE SICAV a décidé de constater une dépréciation de 31,38% sur la valeur de ces titres y compris les intérêts courus au 30 septembre 2004, la ramenant de 2 709 472 DT à 1 859 000 DT et d'arrêter la constatation des intérêts courus à partir du 1^{er} octobre 2004. Ainsi, il est actuellement impossible de se prononcer sur le risque résiduel lié à cette opération.

(ii) Les emplois en liquidités et quasi-liquidités représentent 37,2% de l'actif net, ce qui constitue un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes des placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Jelil Bouraoui
Tunis, le 29 janvier 2005

**Bilans comparés arrêtés au 31/12/2004 et au 31/12/2003
(En Dinars Tunisien)**

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	152 758 238	126 723 809
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		15 025 927	14 354 889
Obligations et valeurs assimilées		137 732 311	112 368 920
Placements monétaires et disponibilités		134 966 462	159 310 118
Placements monétaires	3.2	27 871 480	298 722
Disponibilités	3.3	107 094 982	159 011 396
TOTAL ACTIF		287 724 700	286 033 927
PASSIF			
Opérateurs créditeurs		113 844	122 527
Créditeurs divers		29 203	44 606
TOTAL PASSIF		143 047	167 133
Capital	3.4	276 195 445	273 556 840
Sommes distribuables	3.5	11 386 208	12 309 954
Sommes distribuables exercices antérieurs		2 276	2 395
Sommes distribuables de l'exercice en cours		11 383 932	12 307 559
ACTIF NET		287 581 653	285 866 794
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		287 724 700	286 033 927

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**Etat de résultat
(En Dinars Tunisien)**

	Note	Période 30/09/2004 31/12/2004	Exercice clos le 31/12/2004	Période 30/09/2003 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2003
Revenus du portefeuille-titres	3.1	1 774 044	7 092 123	1 490 644	6 204 631
Revenus des placements monétaires	3.2	1 696 895	6 928 125	2 078 419	8 817 127
Total des revenus de placements		3 470 939	14 020 248	3 569 063	15 021 758
Charges de gestion des placements	3.6	<341 351>	<1 857 274>	<364 522>	<1 869 439>
Revenus Nets des placements		3 129 588	12 162 974	3 204 541	13 152 319
Autres charges	3.7	<82 761>	<324 354>	<79 997>	<324 447>
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 046 827	11 838 620	3 124 544	12 827 872
Régularisation du résultat d'exploitation	3.5	<656 876>	<454 688>	<278 198>	<520 313>
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 389 951	11 383 932	2 846 346	12 307 559
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		656 876	454 688	278 198	520 313
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		<585 823>	<69 962>	148 066	354 968
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		857 945	845 433	5 531	<6 980>
Frais de négociation		<2 974>	<7 732>	<1 925>	<2 059>
Résultat non distribuable		269 148	767 739	151 672	345 929
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 315 075	12 606 350	2 276 216	12 173 801

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**Etat de variation de l'actif net
(En Dinars Tunisien)**

	Période 30/09/2004 31/12/2004	Période 01/01/2004 31/12/2004	Période 30/09/2003 31/12/2003	Exercice clos le 31/12/2003
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 315 075	12 606 350	2 276 216	12 173 801
Résultat d'exploitation	3 046 827	11 838 620	3 124 544	12 827 872
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	<585 823>	<69 962>	148 066	354 968
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	857 945	845 433	5 531	<6 980>
Frais de négociation de titres	<2 974>	<7 732>	<1 925>	<2 059>
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		<12 341 728>	-	<12 522 957>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<16 776 212>	1 450 228	<6 692 091>	<24 041 363>
Souscriptions				
- Capital	73 351 811	311 401 770	78 240 363	283 986 102
- Régularisation des sommes non distribuables	155 376	299 449	77 105	107 972
- Régularisation des sommes distribuables	2 692 110	9 848 370	3 127 568	6 583 898
Rachat				
- Capital	<89 432 603>	<309 502 976>	<84 646 951>	<306 853 783>
- Régularisation des sommes non distribuables	<193 788>	<327 376>	<84 354>	<117 761>
- Régularisation des sommes distribuables	<3 349 118>	<10 269 009>	<3 405 822>	<7 747 791>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<13 460 237>	1 714 859	<3 415 875>	<23 390 519>
ACTIF NET				
En début de période	301 041 892	285 866 794	289 282 669	309 257 313
En fin de période	287 581 653	287 581 653	285 866 794	285 866 794
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	2 907 697	2 728 374	2 792 350	2 956 730
En fin de période	2 747 312	2 747 312	2 728 374	2 728 374
VALEUR LIQUIDATIVE	104,677	104,677	104,776	104,776
Taux de Rendement	11,10%	11,24%	11,20%	11,20%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)**

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2004 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents:**

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2004 d'obligations, de bons de trésor assimilables et de bons de trésor négociables en bourse. Le solde de cette rubrique est réparti ainsi:

Actions et valeurs assimilées	15 025 927
Obligations	67 393 318
Bons de trésor assimilable	61 321 263
BTNB	9 017 730
Total	<u>152 758 238</u>

Le détail de ces valeurs est présenté ci après:

Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-12-04	% Actif Net
Action SICAV (Tunisie SICAV)	139 422	13 999 921	15 025 927	5,22

Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-12-04	% Actif Net
AMEN BANK 2001	160 500	12 840 000	13 287 474	4,62
AFRICA 2003 A	7 000	700 000	712 314	0,25
AIL 99 B	12 400	489 562	493 143	0,17
EO.AL 2000-1	40 000	800 475	819 388	0,28
EO.AL 2000-2	50 000	3 007 019	3 021 739	1,05
AMEN LEASE 2001 A	7 445	431 810	440 683	0,16
AMEN LEASE 2001 B	53 500	3 745 000	3 824 522	1,33
E.O.AL 2001-2	9 930	575 940	576 131	0,21
E.O.AL 2002-1	30 000	2 160 000	2 187 696	0,77
OB AL 99-2	40 000	1 600 000	1 637 792	0,57
ATL 2002/1	15 000	900 000	911 388	0,32
ATL 2002/2	10 000	800 000	833 864	0,29
ATL 2003/1	15 000	1 500 000	1 571 040	0,55
ATL 2004/1	10 000	1 000 000	1 021 928	0,36
BATAM 2000	18 000	600 000	429 000 (i)	0,15
BATAM 2001	20 000	2 000 000	1 430 000 (i)	0,5
BIAT 2002	23 000	2 300 000	2 306 955	0,8
BTEI 2004	20 000	2 000 000	2 052 048	0,71
CIL 2002/3	12 000	1 200 000	1 254 442	0,44

Désignation	Quantité	Prix de revient Net	Valeur au 31-12-04	% Actif Net
CIL 2004/1	15 000	1 500 000	1 521 408	0,53
CIL 2000/2	20 000	400 000	402 576	0,14
CIL 2001/1	30 000	1 202 304	1 232 472	0,43
CIL 2002/1	3 000	180 000	187 574	0,07
CIL 2002/2	10 000	1 000 000	1 017 592	0,35
CIL 2003/1	15 000	1 500 000	1 516 800	0,53
EL MAZRAA 2001	10 000	1 000 000	1 056 416	0,37
GL2-99 A	40 000	803 544	841 240	0,29
GL 2003-1	40 000	4 000 000	4 101 920	1,43
EL MOURADI 2002 B	10 000	1 000 000	1 020 544	0,35
OB MG 99 A	19 000	763 889	794 320	0,28
EL MOURADI SKANES BEACH 2003 B	6 000	600 000	619 546	0,22
MEUBLATEX 2001 B	20 000	2 000 000	2 037 152	0,71
MEUBLATEX 2001 A	10 000	1 000 000	1 018 576	0,35
PANOBOIS 2001 B	5 000	500 000	517 672	0,18
SELIMA CLUB 2002 B	5 000	500 000	516 192	0,18
SOTUVER 2002	10 000	1 000 000	1 048 352	0,36
TUNISIE FACTORING 2002	13 000	780 000	807 934	0,28
TUNISIE LEASING 2001-2	18 500	1 110 000	1 161 312	0,4
TUNISIE LEASING 2002-1	37 000	2 220 000	2 255 638	0,78
TUNISIE LEASING 2002-2	10 000	800 000	831 920	0,29
TUNISIE LEASING 2003-1	10 000	1 000 000	1 054 512	0,37
TUNISIE LEASING 2000-1	35 000	700 633	716 313	0,25
TOUTA 2002 B	2 000	200 000	203 254	0,07
UBCI 2001	19 000	1 900 000	1 900 240	0,66
UTL 2000 A	10 000	200 000	200 296	0,07
Total		66 510 176	67 393 318	23.43

(i) L'encours BATAM d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 709 472D est évalué à ce jour à 1 859 000D après des décotes compensées par des plus values réalisées sur BTA.

Par ailleurs, et pour la première fois l'échéance du 15-12-2004 n'a été honorée ni en capital ni en intérêt. A cet égard, le CMF, il recommande aux gestionnaires de traiter ce problème avec la vigilance professionnelle requise et de se conformer aux exigences de la réalité économique pour la valorisation des emprunts BATAM.

Faute d'accord de la place, il a été constaté une décote de l'encours global de 31,38% en plus de l'arrêt de la constatation des intérêts.

BTNB:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au	% Actif
BTNB0107950	3 000	900 000	967 279	0,34
BTNB0206105	2 500	500 000	537 868	0,19
BTNB0306105	2 500	500 000	534 750	0,19
BTNB0407875	2 000	600 000	631 643	0,22
BTNB0507850	2 760	828 000	865 022	0,30
BTNB0507875	3 000	900 000	941 424	0,33
BTNB0607875	4 000	1 200 000	1 248 791	0,43
BTNB0707875	8 000	2 400 000	2 484 691	0,86
BTNB1105105	5 000	498 185	504 397	0,18
BTNB1205105	3 000	300 000	301 865	0,11
Total		8 626 185	9 017 730	3.15

BTA :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au	% Actif
BTA090714	7 500	8 212 648	8 451 333	2,94
BTA110410	15 200	15 217 650	15 813 573	5,50
BTA140414	31 300	32 618 078	33 966 121	11,81
BTA140707	3 000	3 026 990	3 090 236	1,07
Total		59 075 366	61 321 263	21.30

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-04 au 31-12-04	Période du 01-01-04 au 31-12-04	Période du 01-10-03 au 31-12-03	Période du 01-01-03 au 31-12-03
Revenu des obligations	819 058	4 065 656	1 169 738	5 072 206
Revenu des BTNB et BTA	954 986	3 026 467	320 906	1 132 425
Total	1 774 044	7 092 123	1 490 644	6 204 631

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2004 à 27 871 480 dinars et correspond à un certificat de dépôt ayant les caractéristiques suivantes :

Date souscription	Date échéance	Montant	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
30/09/2004	30/09/2006	30 000 000	2 408 097	27 591 903	27 871 480	9,69

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	du 01-10-04 au 31-12-04	du 01-01-04 au 31-12-04	du 01-10-03 au 31-12-03	du 01-01-03 au 31-12-03
Placement en compte courant à terme et billets de trésorerie	1 143 273	6 247 058	1 946 070	7 964 074
Certificat de dépôt	325 348	328 316	-	-
Compte Rémunéré	228 274	352 751	132 349	853 053
Total	1 696 895	6 928 125	2 078 419	8 817 127

3.3 Disponibilités

Le solde de cette rubrique au 31-12-2004 se détaille comme suit :

Désignation	Coût	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	89 000 000	91 800 068	31,92
Avoirs en banque		15294 914	5,28
Total		107 094 982	37,2

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Montant en dinars	Taux Brut
PLACT040405	AMEN BANK	1 632 045	6,3125%
PLACT150405	AMEN BANK	2 719 040	6,3125%
PLACT150405	AMEN BANK	16 297 684	6,3125%
PLACT170605	AMEN BANK	2 160 262	6,5000%
PLACT201206	AMEN BANK	8 011 573	5,5000%
PLACT210806	AMEN BANK	60 979 463	5,6000%
Total		91 800 068	

3.4 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital social en début de période	273 556 840
Souscriptions	311 401 770
Rachats	<309 502 976>
Frais de négociation	< 7 732>
Plus values potentielles sur titres OPCVM	671 038
Plus ou moins value réalisées sur emprunts sociétés	< 750 102
Plus ou moins value réalisées sur obligations d'Etat	854 534
Plus ou moins value réalisées sur titres OPCVM	0
Réglu sommes non distribuables (souscriptions)	299 449
Réglu sommes non distribuables (rachat)	<327 376>
Total	276 195 445

La variation de l'Actif Net de la période allant du 01/01/2004 au 31/12/2004 s'élève à 1 714 859,342 dinars

Le nombre de titres de Amen Première au 31/12/2004 est de 2 747 312 contre 2 728 374 au 31/12/2003.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 30-09-04	3 545
Nombre d'actionnaires entrants	169
Nombre d'actionnaires sortants	<213>
Nombre d'actionnaires au 31-12-04	3 501

3.5 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2004 s'élèvent à 11 386 208 dinars et se détaillent comme suit :

Sommes distribuables exercices antérieurs	2 276
Sommes distribuables de l'exercice en cours	<u>11 383 932</u>
Total	<u>11 386 208</u>

Les sommes distribuables de l'exercice en cours s'élèvent à 11 383 932 dinars et se détaillent comme suit :

Résultat d'exploitation	11 838 620
Régularisation du résultat d'exploitation	<u><454 688></u>
Total	<u>11 383 932</u>

3.6- Charges de gestion

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par AMEN PREMIERE.

3.7- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figure au niveau de cette rubrique.